

D. Elles vont vendre leur farine à un prix basé sur le blé à terme?—R. Oui.

D. Et de la même manière le prix de la farine en Angleterre est régi par ce qu'il en coûte au service de l'importation des céréales pour le blé à terme dans ce pays?—R. Plus le coût du transport jusqu'en Angleterre.

D. Oui, mais c'est là le facteur principal de la hausse et de la baisse du prix, avec en plus le coût du transport là-bas?—R. Oui.

D. Et c'est la même chose qui est arrivée dans le cas des élévateurs du pays, il y a plusieurs années: quand les élévateurs autrefois fonctionnaient normalement, la Bourse du grain ou les compagnies d'élévateurs achetaient une telle quantité aujourd'hui, et le lendemain matin elles télégraphiaient à leur représentant à la Bourse du grain qu'elles avaient acheté tant de blé, et elles vendaient ensuite le blé?—R. Elles avaient recours à des opérations de couverture.

D. Et ceci est pratiquement la même chose? Cela sert à empêcher l'écart entre le blé effectif et le blé à terme.—R. Au temps dont vous parlez les minoteries avaient probablement pour ligne de conduite d'acheter le blé à la bourse pendant que les compagnies d'élévateurs faisaient de l'arbitrage au nom des cultivateurs. Cela faisait probablement partie de l'achat.

D. Et au début la nécessité d'avoir la Bourse des grains, comme l'a démontré la Commission Stamp, était de protéger le cultivateur, parce qu'il pouvait vendre son blé aujourd'hui et être incapable de le livrer avant deux mois à la compagnie d'élévateurs. Aussi, celle-ci disait: 'Dans deux mois ce blé vaudra 10 ou 15 cents de plus, il me faut donc un écart entre le blé au comptant et le blé à terme'.—R. Je ne faisais pas ce commerce autrefois, mais je me suis laissé dire qu'avant l'existence du marché à terme l'écart était plus grand qu'après l'établissement du marché à terme.

M. DOUGLAS (*Weyburn*): M. Donnelly nous présente-t-il un mémoire au nom de la Bourse du grain ou interroge-t-il le témoin?

M. Ross (*Moose-Jaw*):

D. Vous avez dit que des exportateurs ont vendu de 30 à 35 millions de boisseaux de blé à des pays neutres?—R. Oui.

D. Et environ 50 millions de boisseaux ont servi à la consommation domestique?—R. Environ 45 millions pour l'alimentation humaine.

D. L'alimentation humaine?—R. Oui.

D. Avez-vous des chiffres sur la quantité de blé livré pour d'autres usages?—R. Du blé livré?

D. Oui?—R. Je vous procurerai ce chiffre, monsieur Ross.

D. Ce que je veux, c'est la quantité de blé vendu à date au service de l'importation des céréales et la quantité qui nous a été vendue.—R. Le service de l'importation des céréales du ministère britannique des Aliments achète virtuellement tout son approvisionnement au Canada, et la quantité totale qu'il achète sous forme de blé et de farine au cours de l'année serait d'environ 200,000,000 de boisseaux; en ce moment il achète virtuellement tout son blé au Canada.

D. Si c'est 200,000,000 de boisseaux pour le service de l'importation des céréales, il resterait environ de 80,000,000 à 100,000,000 de boisseaux de blé de vendus au Canada pour tout usage?—R. Probablement 100,000,000.

D. Presque une proportion de un tiers à deux tiers?—R. Oui.

M. Léger:

D. Pouvez-vous expliquer comment il se fait qu'avant la guerre, des maisons du Nouveau-Brunswick pouvaient acheter de la farine en Angleterre à meilleur compte que des minoteries canadiennes?—R. Eh bien, je ne suis pas fixé sur la cause, mais je sais qu'avant la guerre la France et d'autres pays vendaient du blé très bon marché à la Grande-Bretagne à un prix bien inférieur aux nôtres, et c'était un blé d'une qualité différente. Je ne sais pas si c'est là la raison. Quelle sorte de farine était-ce, de la farine ordinaire de blé dur?

D. Je ne saurais dire.— (aucune réponse).